



## Intersyndicale DFPE Lettre d'ouverture CST FS-SSCT 27 juin 2023

Monsieur le Président,  
Mesdames, messieurs

Dans chacune des instances de dialogue social, nos organisations syndicales s'attachent à faire des propositions qui contribueront à améliorer les conditions de travail des professionnel.le.s qui nous ont confié ce mandat .

L'administration de la DFPE ne semble pas reconnaître la légitimité de nos OS pourtant toutes représentatives suite aux dernières élections et faisant preuve par la même occasion de mépris envers les agent.e.s que nous représentons.  
C'est pourquoi nous, représentant.e.s du personnel réunies en intersyndicale et mandaté.e.s à la formation spécialisée, vous informons que nous ne siègerons pas aujourd'hui.

Nous constatons que le CST du 15 juin 2023 a été un véritable discours de sourd.

### **Vous ne nous entendez pas, vous n'entendez pas la voix de nos collègues.**

- Concernant la Prime Ségur ou **l'équivalent** que nous revendiquons pour l'ensemble de nos collègues AP / ATEPE / EJE / Infirmière / Puéricultrice / Cadre de santé..., nous entendons que vous avez entrepris des démarches auprès du **ministère des Solidarités et de la Santé** pour son attribution aux AP.  
Nous ne pouvons imaginer de laisser les autres corps de métier sur la touche alors que dans d'autres directions, DSP et plus incompréhensible DLH, cette mesure profite à l'ensemble du personnel.  
L'argument que nous sommes plus nombreux, nombreuses à la DFPE est irrecevable !
- Pour la **création de l'école des métiers** prévue à l'automne (sujet sorti du chapeau dans une sorte de précipitation), vous nous expliquez que c'est en groupe de travail que le nom a été validé. Cet argument démontre une fois de plus que notre avis importe peu, la quasi-unanimité des OS souhaitait voir modifier cette appellation.
- Concernant la création **d'un nouveau corps de catégorie C - APE** (Agent.e Petite Enfance)
  - Le CSAP (conseil supérieur des administrations parisiennes) le 8 février 2023 et le Conseil de Paris en mars 2023 se sont exprimés avant même la consultation du CST de la DFPE.
  - À aucun moment il n'y a eu de concertation, d'échange avec vous sur le contenu de la délibération envisagée.



- Quand parfois vous semblez nous entendre, vous ne respectez pas ce qui est convenu et par là-même occasion vous manquez de respect aux agent.e.s.
  - **La mobilité au fil de l'eau et le report de la date de changement d'affectation à la rentrée** est un exemple de non-respect des OS mais surtout des agent.e.s qu'elles représentent sur l'avis donné et l'engagement pris. Aucune info de votre part, ce sont les professionnel.le.s qui nous alertent et nous questionnent.
- Aucune des fermetures pour « mutualisation » des équipes et des locaux n'a fait l'objet ne serait-ce que d'une information des organisations syndicales. Nous découvrons les « projets » ou leur mise en œuvre lors des appels des professionnel.le.s ou lors de nos visites de terrain .
- Les documents pour les séances de travail nous parviennent parfois 3 jours avant la réunion, même avec des excuses renouvelées cela n'est pas satisfaisant.
- Les multiples arguments engagés par nos OS concernant la JP de rentrée n'ont jamais été pris en compte par la DFPE.

La conclusion que vous faites de nos échanges en CST le 15 juin dans un « Flash info » envoyé à l'ensemble du personnel parle d'elle-même :

**« Malgré ces votes défavorables des représentants du personnel, la direction poursuivra les projets mentionnés, convaincue de leur utilité et de leur impact positif pour la qualité de vie au travail de toutes et tous, et pour notre attractivité. »**

Si telle est votre conception du dialogue social, aujourd'hui ce sera sans nous. En effet nous refusons de contribuer à cette mascarade, véritable monologue dans lequel s'enferme la DFPE. Nous ne pourrions continuer ainsi si notre rôle et notre crédibilité sont mises à mal.